



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

UGGC Avocats conseille EDF et la Caisse des Dépôts (Banque des Territoires) pour leurs investissements dans MyBus

Paris, le 04 juillet 2019 – Accompagnés par UGGC Avocats, EDF, via son fonds d'investissement corporate EDF Pulse Croissance, et la Banque des Territoires (groupe CDC), investissent dans la start-up auvergnate MyBus, l'étoile montante de la mobilité intelligente.

Première application mobile d'information voyageurs en France, MyBus permet aux usagers des transports en commun d'acheter et de valider leurs titres de transports dématérialisés depuis leur smartphone pour se déplacer en toute simplicité, sur tous types de réseaux urbains et périurbains. Lancée en 2016 par Frédéric Pacotte et Franck Raynaud, la start-up a pour ambition de faciliter l'accès aux transports en commun ainsi qu'aux autres solutions de mobilité durable. Avec son application mobile unique de dématérialisation des titres de transport en commun, elle est primée en 2018 au CES de La Vegas dans la catégorie « Smart Cities ».

MyBus poursuit aujourd'hui son développement dans toute la France. La solution s'intègre parfaitement dans les réseaux urbains de moins de 450 000 habitants, soit 95 % des réseaux du territoire français. MyBus est par ailleurs citée comme solution dans le Plan d'Accès National du Ministère des Transports.

Acteur de la transition écologique, le groupe EDF, à travers sa pépinière de start-up EDF Pulse Croissance, et la Banque des Territoires (groupe CDC) aux côtés du fonds JEREMIE INNOVATION 2, du Crédit Agricole Loire Haute-Loire et deux business angels, accompagnent MyBus dans son développement. Ces investissements auront pour objectif de faciliter le déplacement multimodal des usagers et soutenir le développement de villes intelligentes et durables, en contribuant ainsi à l'attractivité des territoires.

L'équipe du cabinet UGGC Avocats qui a accompagné EDF Pulse Croissance et la Banque des Territoires sur les aspects juridiques de l'opération était composée de Charles-Emmanuel Prieur, associé, Laura Malach et Dalida Yusupova, collaboratrices.

À propos d'UGGC Avocats

Fondé en 1993, UGGC Avocats est l'un des tout premiers cabinets d'avocats d'affaires indépendants en France. Actif aux côtés des entreprises privées, des entités publiques comme des personnes physiques, il dispose d'une gamme riche de prestations juridiques et fiscales et d'une très grande capacité d'intervention à l'international, que ce soit grâce à ses bureaux en Europe (Paris, Marseille et Bruxelles), en Afrique (Casablanca), en Asie (Shanghai et Hong-Kong), en Amérique du Sud (Sao Paulo et Belo Horizonte) ou à son réseau de correspondants de premier rang. Se positionnant comme un « cabinet de Client », il fonde notamment son approche sur la capacité de ses départements à intervenir de façon transversale et à déployer, selon les besoins, une palette complète d'expertises. UGGC Avocats est composé de plus de 150 avocats et juristes, dont 27 associés ; il a affiché un chiffre d'affaires d'environ 32 millions d'euros, en 2018.

Contact media

Enderby

Marie Grillet – Tél : +33 (0)6 45 42 91 00 – mgr@enderby.eu

Damien Piganiol – Tél : +33 (0)6 46 45 21 23 – dpi@enderby.eu